

PROJET NO 10-INNO3-09	Aménagement d'une bleuetière sans hexazinone - Phase 2 : Développement d'une régie biologique : Lutte contre les mauvaises herbes
RESPONSABLE	Marie-Ève Moreau
ÉTABLISSEMENT	Club Conseil Bleuet
DATE DE DÉBUT	10 mars 2011

APERÇU DU PROJET

Problématique

Que ce soit pour une bleuetière biologique issue de la forêt, pour une bleuetière en transition ou pour une bleuetière conventionnelle, la lutte contre les mauvaises herbes demeure un défi afin de maintenir une bonne productivité à long terme. De plus, la pression des mauvaises herbes est plus élevée pour la bleuetière biologique issue de la forêt, car aucune lutte avec les herbicides conventionnels n'a pu être effectuée. La lutte aux mauvaises herbes en culture biologique est peu documentée. Ainsi, les conseillers œuvrant dans la production de bleuets sauvages au Saguenay-Lac-Saint-Jean ne disposent pas d'expérimentation dans leur région pour cette problématique.

Objectif général

Élaborer et expérimenter des pratiques culturales pour lutter contre les mauvaises herbes dans les bleuetières biologiques récemment aménagées afin d'en évaluer la faisabilité technique.

Objectifs spécifiques

- Développer des pratiques culturales pour lutter contre les mauvaises herbes et faire le suivi de leur faisabilité technique dans le cas d'une bleuetière biologique aménagée directement de la forêt.
- Outiller adéquatement les conseillers et les producteurs.

Moyens proposés pour solutionner la problématique

Des essais de taille mécanique, d'acidification et de taille thermique seront réalisés au champ afin de valider l'efficacité et la faisabilité des pratiques culturales déjà documentées ou novatrices.

Impacts anticipés sur la compétitivité des entreprises (inclure l'importance de la problématique sur la production visée et l'importance relative de cette production au sein du secteur biologique)

La production de bleuets en région représente des ventes brutes à la ferme de plus de 50 millions \$ annuellement. Le bleuet biologique est un créneau qui doit être valorisé et développé, car il représente à lui seul près de 10 millions de ventes à la ferme. À moyen terme, l'approvisionnement en bleuets certifiés biologiques qui se fait traditionnellement par la cueillette du bleuet de la forêt sera graduellement remplacé par la récolte en bleuetières biologiques. Puisque les marchés internationaux exigent un approvisionnement constant d'une année à l'autre, il est primordial de développer des pratiques culturales adaptées à la production biologique en bleuetière, visant à maintenir une certaine stabilité des volumes produits. Cela se traduira par une amélioration de la qualité du bleuet et une diminution des coûts de production. De plus, le bleuet biologique produit en bleuetière offre un produit de qualité supérieure répondant mieux aux exigences des marchés internationaux.